

Plan Particulier de Mise en Sûreté face aux risques majeurs

Circonscription :	THOUARS
-------------------	----------------

IDENTIFICATION DE L'ÉCOLE

Type d'école :	Ecole publique primaire
Nom de l'école :	Maurice Martinon
N° RNE :	0790346X
Directeur (trice) :	Emilie SURAULT

Horaires :	L-M-M-J-V : 9h-12h L-J : 13h30-16h30 M-V : 13h30-15h
Nombre de classe(s) :	4
Effectifs élèves :	96 élèves
Effectifs adultes (Education nationale, collectivité, autres...) :	10 adultes

Adresse :	1, rue des écoles
Téléphone :	05.49.68.15.42
Commune :	SAINTE-VERGE

Date de mise à jour :	5/10/2018
-----------------------	------------------

Date de présentation au conseil d'école :	8/11/2018
---	------------------

Date de transmission à la collectivité :	11/10/2017
--	-------------------

Référence au « Guide d'élaboration du PPMS à destination des directeurs d'école, des chefs d'établissement et des équipes pédagogiques »

SOMMAIRE

Aspect relationnel et humain.

- Répartition des missions
- Annuaire de crise
- Recommandations
- Liste des secouristes

Aspect technique.

- Liste des risques auxquels l'école pourrait être confrontée.
- Postures générales retenues pour chaque risque majeur potentiel
- Prises en charge particulières
- Plans de l'école
- Documents obligatoires, à mettre à jour, sur chaque lieu de confinement

RESSOURCES

- Guide d'élaboration du PPMS à destination des directeurs d'école, des chefs d'établissement et des équipes pédagogiques
- Dossier Départemental des Risques Majeurs en Deux-Sèvres (DDRM)
Annexe 3 (Tableau de synthèse des risques naturels et technologiques par commune présents dans le département) –
<http://www.deux-sevres.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-eau-risques-naturels-et-technologiques/Prevention-des-risques-naturels-majeurs-et-technologiques/Informations-Preventives-sur-les-risques-majeurs/Dossier-Departemental-des-Risques-Majeurs-en-Deux-Sevres>

REPARTITION DES MISSIONS

Répartition nominative des missions à assurer (cf. Guide d'élaboration du PPMS)
(Directeur(rice), enseignant(s), personnel(s) de service, autres...)

DIRECTEUR (TRICE) ou faisant fonction	
Activer le Plan Particulier de Mise en Sûreté	Emilie SURAULT
S'assurer de la mise en place des différents postes	
Établir une liaison avec les autorités et transmettre aux personnels les directives des autorités	

PERSONNES RESSOURCES (enseignants, ATSEM, AVS, agents territoriaux...)	
Veiller au bon déroulement des opérations de regroupement	Laëtitia GONÇALVES
Contrôler l'accès de l'établissement	Emilie SURAULT Laëtitia GONÇALVES Anne MAURY
Couper les circuits (gaz, ventilation, chauffage, selon le cas, électricité...)	Emilie SURAULT
S'assurer que tout le monde est en sûreté (publics spécifiques en particulier)	Laëtitia GONÇALVES
Gérer les communications téléphoniques (secours, familles...)	Anne MAURY
Assurer l'encadrement des élèves (liste des présents, pointage des absents, gestion de l'attente, signalement des incidents)	Karine BOUCHETEAU ATSEM AVS

ANNUAIRE DE CRISE

Contacts	N° téléphone
Pompiers	18 - 112
SAMU	15
Police / Gendarmerie ou numéro local	17

DSDEN	05.17.84.02.30
Cabinet DASEN	05.17.84.03.20
Référent sureté P. WIERZBICKI	06.38.42.45.85
Conseiller sécurité J.P. BERNARD	06.07.16.13.41
Référent secourisme C. SENTIS	06.43.07.55.86
Circonscription (secrétariat)	05.49.96.15.25
IEN Mme CLISSON	06.17.46.35.07
CPC EPS Mr HALBERT	06.49.49.18.59

Préfecture	05.49.08.68.68
------------	----------------

Mairie	05.49.66.05.17 06.35.36.25.68
M./Mme le maire : Mr LAMBERT	06.85.68.18.38
Service éducation Aline BERTHONNEAU	06.71.82.11.45

Restaurant scolaire	05.49.66.62.82
Cantonnier François BICHON	06.72.58.97.75

Contacts	NOM	N° téléphone
Directeur (trice) *	Emilie SURAULT	06.86.44.09.44
Enseignants cl. 1	Karine BOUCHETEAU	06.85.79.63.05
Enseignants cl. 2	Emilie SURAULT Marie VINCENT	06.86.44.09.44 06.03.32.92.44
Enseignants cl. 3	Anne MAURY	06.51.03.31.75
Enseignants cl. 4	Laëtitia GONCALVES	06.42.92.35.15

* Numéro de téléphone auquel cette personne peut être appelée par les autorités et les secours.

RECOMMANDATIONS

**Écoutez la radio.
Respectez les consignes des autorités.**

FRÉQUENCE France Bleu Parthenay-Amailloux	106.4	Mhz
FRÉQUENCE France Info :	105.5	Mhz
FRÉQUENCE France Inter :	93.8	Mhz

LISTE DES SECOURISTES DANS L'ECOLE (TITULAIRE PSC1, AFPS, SST...)

Emilie SURAULT (PSC1)

Anne MAURY (PSC1)

Marie VINCENT (PSC1)

Laëtitia GONÇALVES (AFPS)

Stéphanie VENEL (CSST)

Andressa RAVEAU-VIOLETTE (CSST)

Elaura FAÏA (CSST et PSC1)

LISTE DES RISQUES AUXQUELS L'ÉCOLE POURRAIT ÊTRE CONFRONTÉE

Cf. DDRM 79 (Annexe 3 - Tableau de synthèse des risques naturels et technologiques par commune présents dans le département)

	Transport de matières dangereuses	Evènement climatique (Tempête..)	Sismique	Inondation	Mouvement de terrain, risque minier	Rupture de barrage	Industriel
A cocher conformément au DDRM 79	X	X	X	X	X	X	

POSTURES GÉNÉRALES RETENUES POUR CHAQUE RISQUE MAJEUR POTENTIEL

ACCIDENT INDUSTRIEL RESULTANT D'UN TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES (TMD)

Signal	3 coups de sonnerie blanche
Procédure (<i>posture retenue en cas de confinement ou d'évacuation, lieux...</i>)	<p>Nuage toxique : se confiner dans la salle de motricité et calfeutrer les ouvertures</p> <p>Explosion : se confiner dans la salle de motricité et calfeutrer les ouvertures</p> <p>Explosion suivie d'un nuage toxique : se confiner dans la salle de motricité et calfeutrer les ouvertures</p> <p>Dans tous les cas, se confiner dans la salle de motricité et calfeutrer les ouvertures, écouter la radio : les premières consignes seront données par radio (radio-France notamment), ne pas téléphoner et maîtriser son comportement et apporter une aide aux personnes âgées et aux personnes handicapées</p>

TEMPÊTE

Signal	3 coups de sonnerie blanche
Procédure (<i>posture retenue en cas de confinement ou d'évacuation, lieux...</i>)	<p>Si les délais sont suffisants : ranger tous les objets qui peuvent s'envoler, prévoir des panneaux à mettre devant les portes et les fenêtres et se confiner dans les classes et s'asseoir par terre sous les fenêtres (s'éloigner des ouvertures).</p> <p>Si les délais sont insuffisants : se confiner dans les classes et s'asseoir par terre sous les fenêtres (s'éloigner des ouvertures), écouter la radio, ne pas téléphoner.</p>

SEISME

Signal	3 coups de sonnerie blanche
--------	-----------------------------

Procédure (<i>posture retenue en cas de confinement ou d'évacuation, lieux...</i>)	<p>Pendant les secousses : à l'intérieur : se mettre à l'abri près d'un mur, d'une colonne, d'un encadrement de porte ou se mettre sous les tables</p> <p>à l'extérieur : s'éloigner de ce qui peut s'effondrer</p> <p>Après les secousses : couper l'eau et l'électricité, écouter la radio et évacuer les locaux le plus rapidement possible et se rassembler près du city stade. Ne pas utiliser le téléphone.</p>
--	--

INONDATION

Signal	3 coups de sonnerie blanche
Procédure (<i>posture retenue en cas de confinement ou d'évacuation, lieux...</i>)	<p><u>Si les délais sont suffisants</u> : couper l'eau et l'électricité obstruer les entrées d'eau monter à l'étage s'informer par la radio de la montée des eaux et des lieux de regroupement</p> <p><u>Si les délais sont insuffisants</u> : monter à l'étage et s'informer par la radio de la montée des eaux et des lieux de regroupement</p> <p>Dans tous les cas, dès l'alerte, aller sur les points hauts (étage, collines,...) et s'informer par la radio de la montée des eaux et des lieux de regroupement</p>

MOUVEMENT DE TERRAIN

Signal	3 coups de sonnerie blanche
Procédure (<i>posture retenue en cas de confinement ou d'évacuation, lieux...</i>)	<p><u>Si les délais sont suffisants</u> : évacuer l'école pour sortir de la zone à risque après avoir coupé le gaz et l'électricité et emporter l'essentiel (cahiers d'appel/effets personnels...)</p> <p>Pendant : se tenir informé et informer les secours de tout danger observé</p> <p>Après : se mettre à la disposition des secours</p> <p>Attendre l'autorisation des services publics pour sortir de l'école</p> <p>évaluer les dégâts et entamer les démarches d'indemnisation.</p>

RUPTURE DE BARRAGE

Signal	Message de la mairie dans un haut-parleur
Procédure (<i>posture retenue en cas de confinement ou d'évacuation, lieux...</i>)	<p>L'alerte : Un message audio avec haut-parleur placé sur une voiture.</p> <p><u>Si les délais sont suffisants</u> : couper l'eau et l'électricité obstruer les entrées d'eau monter à l'étage s'informer par la radio de la montée des eaux et des lieux de regroupement</p>

RISQUE INDUSTRIEL

Signal	3 coups de sonnerie blanche
--------	-----------------------------

<p>Procédure (<i>posture retenue en cas de confinement ou d'évacuation, lieux...</i>)</p>	<p>Nuage toxique : se confiner dans la salle de motricité et calfeutrer les ouvertures</p> <p>Explosion : se confiner dans la salle de motricité et calfeutrer les ouvertures</p> <p>Explosion suivie d'un nuage toxique : se confiner dans la salle de motricité et calfeutrer les ouvertures</p> <p>Dans tous les cas, se confiner dans la salle de motricité et calfeutrer les ouvertures, écouter la radio : les premières consignes seront données par radio (radio-France notamment), ne pas téléphoner et maîtriser son comportement et apporter une aide aux personnes âgées et aux personnes handicapées. Ne pas ouvrir aux personnes extérieures.</p>
---	---

PRISES EN CHARGE PARTICULIERES (ELEVES, ADULTES).

AUCUNE LISTE NOMINATIVE NE DEVRA ETRE JOINTE

- ✓ Pour les personnes (adultes ou élèves) qui nécessiteront une attention particulière (handicap moteur, visuel, auditif...) ou des élèves bénéficiant d'un projet d'accueil individualisé.
- ✓ Lors des activités qui se déroulent hors des locaux scolaires.

PLAN DE L'ECOLE PRECISANT LES ACCES, LES POINTS DE RASSEMBLEMENT, LES LIEUX DE CONFINEMENT, D'EVACUATION...

Document(s) joint(s) en annexe du PPMS.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES, A METTRE A JOUR, SUR CHAQUE LIEU DE CONFINEMENT

Les documents suivants, présents sur chaque lieu de mise en sûreté, doivent également être joints au PPMS **conservé dans l'école** :

- Mallette de première urgence - Fiche 7 - (Guide d'élaboration du PPMS).
- Fiche des effectifs des élèves absents ou blessés - Fiche 8 - (Guide d'élaboration du PPMS).
- Fiche individuelle d'observation - Fiche 9 - (Guide d'élaboration du PPMS).
- Les conduites à tenir en première urgence - Fiche 10 - (Guide d'élaboration du PPMS).
- Information préventive des populations sur les risques majeurs - Fiche 11 - (Guide d'élaboration du PPMS).
- Liste des élèves par classe.
- Modèle de main courante.
- Fiche d'évaluation.